

Charte d'Accueil du Nouveau-Né et de sa Famille

L'équipe s'engage à respecter au mieux votre projet de naissance.

Un accompagnant à chaque étape, par des professionnels formés et bienveillants.

Ensemble 24h/24 - Informer - Accompagner - Respecter - Protéger - Soutenir - Devenir parents

Allaitement

L'OMS recommande l'**allaitement maternel exclusif jusqu'au 6ème mois de l'enfant** et la poursuite de l'allaitement jusqu'à ses 2 ans. Nous vous montrons **comment installer votre bébé au sein** lorsqu'il sera prêt à téter. Proposez le sein aussi souvent qu'il le désire.

Nutrition

Le lait maternel **correspond aux besoins de bébé**, sauf indications médicales, **il n'a besoin de rien d'autre**. Les tétines et les biberons seront évités.

Engagement

Afin de respecter le code OMS et vous protéger des pressions commerciales, nous ne diffusons aucune publicité

Accompagnement

Nos séances de **préparation à la naissance et d'information à l'allaitement maternel** vous aideront à accueillir votre bébé selon vos souhaits.

Orientation

À la sortie de la maternité, vous serez **orientés** vers des professionnels de **santé et des associations de soutien**.

Observation

Nous vous aiderons à observer les signes d'éveil de votre bébé pour le nourrir au bon moment.

Proximité

Si vous êtes séparée de votre bébé, nous vous **favorisons la proximité avec lui** et vous **aiderons à démarrer votre allaitement**.

Peau-à-peau

Nous favorisons la rencontre en peau à peau dès la naissance en tant que bébé en a besoin pendant le séjour.

Respect

Nous respectons **les rythmes** des nouveau-nés. Nous réalisons tous les soins en chambre à **côté de vous et quand le bébé est prêt**.